

Sézanne, le 1er février 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu le **jeudi 8 février 2024 à 19h à l'Hôtel de Ville.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Le Maire,



SACHA HEWAK

ORDRE DU JOUR

- Validation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2023
- Informations générales
- Compte-rendu d'une décision du Maire
- Convention-cadre Petites Villes de Demain (PVD) – Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)